# Impact de la violence armée sur le déplacement des personnes dans les quartiers de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince

Faculté de Droit et des Sciences Economiques – Port-au-Prince - Haïti

Mobilité et occupation étudiante au sein des facultés dans le contexte des violences armées à Port-au-Prince en Haïti Communication orale lors de la conférence-débat du 9 mai 2022 – FDSE UEH

#### 1. Introduction

Lorsque j'ai reçu une invitation de la part des étudiants de la quatrième économique de la FDSE pour participer à cette conférence-débat, je ne me suis pas senti légitime pour m'exprimer sur ce sujet.

Quel que soit la position que l'on adopte quand on est extérieur à une situation, on est soit taxé d'indifférence ou de se mêler de choses qui ne nous regardent pas. Je pense pourtant, à l'instar du sociologue Pierre Bourdieu (2001), que le monde académique doit se mettre en action en posant un regard extérieur sur des sujets d'actualité dans une démarche de curiosité positive pour pouvoir ensuite témoigner.

J'ai également considéré la démarche de mon ami, le géographe et arpenteur du monde Jean-Marie Théodat qui était à l'origine invité à s'exprimer aujourd'hui et qui a proposé mon nom pour le remplacer ce matin.

Tout d'abord, je tiens à dire que l'on ne remplace Jean-Marie Théodat parce qu'il est tout simplement irremplaçable. Je pense personnellement qu'il manque beaucoup au pays même s'il ne manque pas de prendre position sur les évènements souvent tragiques qui déchirent Haïti. Il manque aussi au pays 85% des haïtiens et haïtiennes diplômées et formées en Haïti et dans les universités à travers le monde, sur un pays d'un peu plus de 11.000.000 d'habitants, près de 3.000.000 d'haïtiens vivent à l'étranger.

Une des dernières fois que j'ai rencontré Jean-Marie Théodat, c'était à l'occasion d'une conférence que nous avons organisé à l'Université de Mons en Belgique au mois de novembre 2021 : **Haïti, un Etat du Monde!** 

Il y avait bien sûr un double sens dans cet intitulé, je cite ici Jean-Marie Théodat : « Haïti : Un état du monde ... La formulation est un peu absconse on va dire. Mais en fait il s'agit d'une formule valise pour dire Haïti, un état des lieux. Mais en faisant l'état des lieux d'Haïti, vous allez voir que nous faisons un état des lieux de la planète. Une façon de dire que, Haïti nous touche non pas parce que c'est un pays francophone, non pas parce que nous sommes les plus grands ou les plus beaux de la Caraïbe, non. Cela nous touche parce que les problèmes haïtiens sont nos problèmes Les problèmes haïtiens sont des problèmes du monde et vice versa. » (Theodat 2021)

Alors oui, parce que les problèmes haïtiens sont aussi nos problèmes à nous occidentaux dans le sens où l'histoire nous montre que nous les avons générés notamment à travers l'esclavage

et la colonisation, je participe aujourd'hui à cet échange avec beaucoup de plaisir, d'empathie mais également avec la modestie de celui qui ne fait que passer.

A la différence de la plupart d'entre vous, plusieurs choix s'offrent à moi : celui de venir, celui de rester mais aussi celui de repartir.

# 2. Catastrophes, la situation haïtienne au cœur de l'anthropocène

Alors parlons d'abord du choix de venir en Haïti.

Je ne suis pas venu ici vous rappeler le tremblement de terre de 2010 mais c'est à la suite de celui-ci qu'un groupe d'urbanistes belges et de professionnels haïtiens de l'aménagement font un constat à l'origine de la création du Projet de Formation Sud (PFS) URBATER (2017) pour Urbanisme Résilient – Aménagement des Territoires à Risques, un master mis en place à la Faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haïti avec la collaboration des Universités belges de Liège et de Mons :

« l'incohérence, voire l'absence, de la planification urbaine et rurale intégrant les vulnérabilités du territoire serait en partie responsable de ce terrible bilan » (Cornut, Theodat 2017).

Les institutions haïtiennes sont entrées dans une crise profonde accentuée depuis par l'assassinat du Président Jovenel Moïse le 7 juillet 2021, accentuée aussi par l'emprise croissante des gangs dans la vie quotidienne des haïtiennes et des haïtiens, dans la mort aussi... souvent.

Cette situation limite fortement toute concrétisation d'aménagement urbain dans toutes les échelles de territoire. Ce contexte d'insécurité permanent, qui rend souvent impossible toute mobilité à travers le pays auquel s'ajoute une gouvernance politique défaillante, ne permet pas de transformer les planifications, dont certaines sont pourtant portées par des institutions haïtiennes, en actions concrètes sur le terrain.

URBATER forme en français et en créole des aménageuses et aménageurs haïtiens à une méthode de projets pluridisciplinaires afin de les initier à une dynamique de réflexion, de recherche et d'innovation dans le but de développer les vecteurs d'une culture de l'aménagement concerté et inclusif.

Le programme de ce master prévoit l'organisation de travaux de terrain, « konbit » en créole, dans les quartiers urbains et périurbains de Port-au-Prince, sur les limites côtières ou en milieu rural.

Ce travail sur le terrain privilégie un échange direct en créole avec les communautés afin de mieux intégrer le contexte social et les usages liés au territoire étudié.

La référence au konbit, à cette forme d'organisation traditionnelle du travail construite autour d'une philosophie basée sur les socles de l'entraide et du vivre-ensemble des paysans, est importante.

Comme le rappelait en 2016 Gabriel Soucaneau dans un article paru dans Ayibopost, le konbit est un puissant outil de socialisation, un vecteur qui transmet des valeurs fondamentales.

La communauté ne saurait être effective sans l'apport de chacun de ses habitants et le paysan l'a longtemps compris. Le paysan a saisi l'essence du don de soi. (Soucaneau 2016)

# 3. Est-il encore possible d'agir en commun en Haïti?

Je marque ici un premier arrêt dans mon intervention avec un questionnement par à rapport à la situation actuelle :

Comment peut-on encore, dans un contexte d'insécurité permanente lié aux enlèvements et aux affrontements armés entre gangs rivaux, se poser la question du collectif ?

Comment ne pas penser uniquement à sauver sa peau « naje pou soti », à ne pas s'exposer inutilement, à se priver des rencontres entre amis ou de renoncer à se rendre tout simplement à l'école ou à l'université pour s'émanciper et s'instruire ?

Comment est-il encore possible de construire dans ces conditions un processus de décision collective, de maintenir un minimum de socialisation sans laquelle nous risquons encore de perdre un peu plus de solidarité et d'entraide ?

Le cahier des charges d'URBATER prévoit de diffuser le résultat de ses konbit vers le grand public et les écoles pour tenter de faire émerger au sein de la population une conscience des vulnérabilités du territoire par l'éducation et la formation en stimulant la compréhension des risques de catastrophes.

Nous nous retrouvons aujourd'hui encore au cœur d'une catastrophe, une de plus mais de la faute des hommes cette fois.

Je n'ai pas suffisamment pris la mesure du fait que cette catastrophe-là allait contribuer à rendre plus compliqué encore cette partie de notre mission d'enseignement et de vulgarisation.

Ce retour sur le terrain, le débat avec les communautés et l'opérationnalisation du résultat de nos travaux et de nos recherches est devenu pour ainsi dire impossible.

Malgré tout avec nos collègues haïtiens et haïtiennes, nous résistons tout en nous demandant au quotidien : pour combien de temps encore ?

### 4. L'émergence du collectif en situation de crise

Sur le choix de rester ...

Alors en ce qui me concerne ce n'est pas très longtemps ... trois mois.

Pourtant ces trois mois il a fallu les arracher à mon institution, à ma famille.

Il a fallu convaincre mon Université qu'il était essentiel d'abord humainement de prendre un peu de risque pour faire vivre les projets ici en Haïti et ensuite il y avait pour moi une urgence académique.

Et puis égoïstement, il faut bien que je termine cette thèse et pour lui donner à elle aussi de la légitimité, je dois me rendre sur mon terrain de recherche, à Canaan.

Après 2018, 2019, 2020 il ne me faut plus qu'un petit effort et arpenter une avant dernière fois le bassin versant des ravines qui marquent ce territoire.

Comme finalement, tout ce qui semble proche à Port-au-Prince est bien plus loin que l'on ne pense, c'est aussi beaucoup plus compliqué qu'il n'y parait!

Pour me rendre à Canaan, je dois traverser la zone où se déroule depuis le dimanche 24 avril les affrontements armés qui nous font nous réunir ici aujourd'hui dans les locaux de l'Université.

Cette situation bloque pour l'instant tout accès à mon terrain de recherche.

Canaan, c'est encore plus loin que le reste ...

Mais comme tout le monde a voulu un jour ou l'autre effacer ce lieu interstitiel à la marge de l'histoire de l'urbanisation de la capitale, j'insiste et je marque le pas.

Avec toutes ces horreurs qui renvoient encore une fois d'Haïti une image de fin du monde, la rédaction d'une thèse me parait bien futile mais comme celles et ceux ici qui n'ont pas encore pris la poudre d'escampette aux quatre coins de la planète, je persiste aussi dans une résistance téméraire.

Je persiste parce que j'ai une hypothèse que je souhaiterais vérifier selon laquelle les capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables face aux catastrophes se renforcent lorsqu'une conscience des communs se développe et aide un territoire spontané à se construire en s'auto-organisant autour de ceux-ci.

L'objectif complémentaire de cette thèse ambitionne faire émerger à Canaan des méthodes d'urbanisme alternatif pour « fabriquer » le territoire à partir d'une démarche mieux adaptée à un contexte d'informalité urbaine.

Cela nécessite de s'écarter des modèles habituellement élaborés par ce que Merlin et Choay appelle un « processus d'homogénéisation planétaire de l'espace habité, conformément aux normes et modèles élaborés par les sociétés occidentales développées » (Merlin, Choay 2015).

Pour le dire autrement, ce processus pourrait s'assimiler à une forme de poursuite de la colonisation par l'imposition de règles et de principes d'aménagement du territoire.

En ce qui me concerne, je partage l'idée que de nouvelles pratiques d'agir en commun envisagées comme des approches alternatives à l'urbanisme peuvent « nourrir des formes de productions des infrastructures basées sur la coopération et les communs » et

« redonner un sens à la démocratie et à la solidarité » (Les forces du changement · Politiques des communs 2021).

Mais comment penser collectivement, dans ce contexte d'insécurité croissante et incontrôlée quand « chen manjè chen » ?

Je ne suis pas venu ici pour faire une communication sur ma thèse mais, je pense qu'il important, dans un contexte où tout semble nous forcer à rechercher plus d'individualité et de replis sur soi, de réfléchir à ce qui pourrait malgré tout faire émerger la recherche de nouvelles pratiques pour agir collectivement.

Cela vaut pour l'Europe, cela vaut pour Haïti et nous avons pour cela une histoire commune.

L'esprit du konbit existait semble-t-il aussi en Europe du IXè au XVIIè siècle, il trouvait sa place dans ce que l'on a appelé les communaux.

Chloé Salembier nous décrit que ces espaces pouvaient être des chemins, des fossés, des bois des rivières ou encore des étangs. Ils sont spécifiques aux communautés rurales telles qu'elles existèrent en occident avant la révolution industrielle et avait réellement une importance fondamentale dans la vie des communautés.

Ces terres communes représentaient cette partie du territoire d'un village qui ne faisaient pas l'objet d'actes formels ou non de propriété privée. Ces terres étaient de ce fait réputées communes à tous les habitants.

Je la cite ici : « Grâce à ces terrains communaux les paysans les plus démunis avaient la possibilité de posséder au moins un animal que ce soit une vache ou une brebis c'est à dire qu'il pouvait ajouter du laitage à leur alimentation alors que leur alimentation était principalement basée sur une production céréalière.

Mais plus fondamental encore pour ce qui nous intéresse ici ces espaces ouverts étaient des lieux où les paysans pouvaient se rencontrer.

Ces communaux accueillaient donc une bonne partie de la sociabilité paysanne. Outre l'effet incitatif sur la prise de décision collective et la coopération, les communaux étaient réellement le fondement matériel sur lequel pouvaient se développer cette solidarité et cette sociabilité paysanne. » (Salembier 2019)

Un épisode récent de la vie urbaine à Pétion-ville me donne l'occasion de faire le lien avec le mouvement des enclosures qui débute en Angleterre au XVIè siècle avant de s'étendre à toute l'Europe jusqu'à l'avènement de la révolution industrielle à la fin du XVIIIè siècle.

Ces terres communes vont être clôturées et ainsi mettre fin à cette vie sociale dans les campagnes pour rendre les paysans dépendant des manufactures lainières et des filatures qui commençaient à se développer en Angleterre.

Selon Chloé Salembier, la clôture de ces terres communes va transformer fondamentalement l'histoire contemporaine de l'Europe car aujourd'hui encore ces clivages organisent fondamentalement le vivre ensemble des sociétés.

Dans la partie historique de son ouvrage « Le Capital », Karl Marx tisse des liens entre nos histoires communes que l'on le veuille ou non.

Selon lui, les trois conditions de l'accumulation primitive et de l'avènement de la société capitaliste sont :

- Le mouvement des enclosures
- La punition du vagabondage
- L'esclavagisme et le colonialisme

Pour en revenir à Pétion-Ville et plus particulièrement à la place Saint-Pierre, ce que l'on a vécu est une forme d'enclosure et de fait la place privatisée momentanément a été clôturée par des tôles métalliques qui ont rapidement été enlevées par des habitants en permettant que la valeur d'usage de l'espace public soit restaurée.

Ce qui peut en faire un commun, c'est la mobilisation qui pourrait se construire à partir de cet évènement en rassemblant des classes sociales et des usages différents qui se retrouveraient dans l'action commune de prendre soin et de préserver cet espace pour les générations futures.

Pour l'instant, la place Saint-Pierre reste un espace public ce qui la différencie d'un commun.

Le commun commence quand la communauté prend soin d'un espace ou d'une ressource, le défend et se l'approprie en collectivité.

Le commun c'est l'interstice qui existe à la marge ou entre l'espace privé et l'espace public.

L'espace public est souvent considéré comme étant à tout le monde avec parfois comme conséquence que plus personne ne s'en occupe.

Les rues, c'est le domaine public mais personnes ou presque n'en prend soin à Port-au-Prince comme à Pétion-ville.

Les usagers de l'espace public se disent que c'est à la mairie à le faire etc...

Je pense vraiment que le cas de la place Saint Pierre peut devenir emblématique.

On voit déjà que cette annonce a fait réagir alors que le quotidien de ce lieu se faisait oublier. Pendant quelques jours, cette place s'est imposée à nouveau dans l'imaginaire des gens riches ou pauvres.

Malgré les affrontements en cours dans la plaine, malgré l'augmentation du nombre des enlèvements, quelques-uns se sont souvenu que ce lieu était important pour eux, que cette place signifie quelque chose d'important dans leur vie, celle de leur parents, grands-parents et que cela vaut la peine de se mobiliser pour les générations futures.

Partager des moments comme ceux-là, c'est ce qui finalement aide parfois à rester un peu plus longtemps dans ce pays, en Haïti. Quand tout va mal, il y a toujours un moment fusse-t-il bref et éphémère ou l'individu prend conscience que l'on peut exister collectivement en faisant des choix ensemble et en choisissant en commun dans quelle société nous souhaitons vivre.

# 5. La place de la politisation et de la mobilisation dans l'occupation

J'ai tenté de vous amener progressivement à un sujet qui touche certains des étudiants et des étudiantes qui sont rassemblés ici mais aussi les enseignants et les enseignantes et l'Université en tant qu'institution garante de valeurs qui devraient se fonder sur l'humanisme, l'engagement et la solidarité.

J'espère qu'il est prévu ce matin un espace où vous pourrez prendre la parole en expliquant comment la situation socio-politique vous obligent à occuper au plus près les lieux du savoir.

Comment vous gérez la problématique du genre, l'approvisionnement de la nourriture au quotidien, le confort et l'hygiène.

Je suis intéressé d'apprendre comment vous vous organisez au quotidien et quels sont vos rapports avec vos autorités académiques. A savoir si oui ou non elles vous soutiennent d'une certaine façon.

Ce n'est pas à moi aujourd'hui de décrire ce que vous vivez ici et qui se reproduit dans d'autres faculté comme à la Faculté des Sciences de l'UEH. J'y ai constaté que des locaux sont alternativement utilisés comme lieu de cours et comme lieu de vie diurne et nocturne parfois sans respect apparent du lieu. Cela m'a interpellé et j'espère trouver ici avec vous un éclairage sur la situation. Si on ne vous donne pas un espace de parole, je vous invite à le prendre à partir d'aujourd'hui!

Avant de conclure, je voulais partager avec vous des formes d'occupation qui existent en Belgique et qui sont liées à la problématique urbaine.

Elles sont souvent orientées à travers le prisme du logement des plus précaires ou des personnes sans-papiers provenant ou non des phénomènes migratoires dans une dynamique militante et activiste.

Ces mouvements d'occupation prennent place dans les espaces vides de la ville (bureaux, logements inoccupés). Il se caractérise la plupart du temps par des mouvements sociaux qui souhaite promouvoir une « vie communautaire » tout en recherchant des alternatives à la modernité urbaine et aux formes économiques capitalistes (Breviglieri 2009).

Selon Breviglieri, ces deux tendances sont associées et se retrouvent à la fois dans le côté idéalisant avec des convictions militantes prônant des principes de vie communautaire et de justice sociale.

Mais elles se retrouvent aussi dans un côté pragmatique avec la mise en application de ces principes dans la cohabitation quotidienne au sein du squat et dans la construction de projets contestataires.

Dans ces occupations, l'action militante se met souvent en place à partir des parties communes des lieux occupés dans lesquelles s'organisent également la façon dont les occupants vont « habiter » le lieu et se l'approprier.

J'ai discuté avec mon fils Jean Sobczak de l'occupation des locaux de l'UEH par les étudiants qui vivent et dorment dans les espaces facultaires.

Il a 27 ans et est un peu plus âgé que vous mais beaucoup plus jeune que moi. Il est sociologue et termine un mémoire pour un master complémentaire en Management Territorial et Développement Urbain où il aborde la théorie de la mobilisation des ressources et plus particulièrement l'espace comme ressource. Il y défend qu'au sein de la ville, les espaces transitoires sont des lieux d'inclusion et d'opportunité pour les populations marginalisées.

Selon lui, les lieux occupés dépassent leur rôle de structure socio-spatiale d'accueil et permettent de problématiser, de politiser la situation et éventuellement pour la population occupante de passer à un statut d'acteur social.

Les historiens Sara Evans et Harry C. Boyte ont développé le concept « d'espace libre » (1986) qu'ils définissent comme « des formes particulières de lieux publics au sein de communautés, [qui] constituent l'environnement au sein duquel des individus ont la possibilité d'apprendre un nouveau type de respect mutuel, une identité de groupe plus approfondie et plus assurée, des connaissances publiques, des valeurs de coopération ainsi que des vertus civiques. Ils considéraient également ces « espaces libres » (free space) comme des sources du changement démocratique en Amérique du nord (Evans, Boyte 1986).

Personnellement, j'ai l'impression que votre problématique dépasse le simple fait de se loger, de se nourrir au sein des locaux facultaires mais qu'elle vise également à établir une réponse auto-gérée face à une prise en otage de toute une population et des étudiants et étudiantes en particulier qui subissent les conséquences d'une criminalité armée et d'une situation sociopolitique désastreuses.

Je pense que cette situation mérite d'être politisée dans le bon sens du terme et qu'elle doit d'une certaine façon être rendue visible par la population étudiante elle-même en tant que mobilisation face à un problème de société plus large qui tient de la mobilité sur un territoire que l'on pourrait qualifier comme étant en guerre.

C'est un peu ce que vous avez fait aujourd'hui en nous invitant et en invitant les journalistes présents à échanger sur cette problématique qui finalement nous renvoie en miroir une image très nette de ce que vit actuellement la société civile haïtienne dans son ensemble notamment par rapport à l'exode intérieure des populations à partir des zones d'affrontements.

#### 6. Conclusion

Je vais terminer mon intervention en vous lisant un texte que j'ai partagé sur les réseaux sociaux le mardi 3 mai 2022 à la suite d'une interview de Jean-Marie Théodat, encore lui, qui s'exprimait sur France 24 à propos de la situation dans la plaine de Cul-de-Sac :

« L'éclairage que nous livre Jean Marie Theodat sur la situation à Port-au-Prince ne laisse pas d'ombres portées, ses propos sont comme des coups de machettes sur un pyè bwa.

Et pourtant comment ne pas le suivre quand il nous décrit la situation au nord de Port-au-Prince.

Le commun se désintègre au profit du chaos pendant que l'Etat central lui reste muet, je le cite : « une désintégration du corps social où chacun se défend l'arme à la main pour ses propres intérêts. [...] La comparaison avec l'Ukraine s'impose ici à la différence près que nous sommes les russes et les Poutine de notre propre nation ».

Je suis parti de Belgique en le prenant un peu de haut pour vérifier si la résilience des communautés les plus vulnérables face aux catastrophes en Haïti se renforcent lorsqu'une conscience des communs se développe et aide un territoire spontané à se construire en s'autoorganisant autour de ceux-ci.

J'y suis allé dans l'esprit du Grand Tour en commençant par le bas de l'échelle, là où les imperfections du monde se transforment. Je me retrouve aujourd'hui temporairement candide face à de nouvelles épreuves et de nouvelles expériences.

Et comme les braises de l'Athanor ne semblent pas suffire, je prends doucement conscience qu'il faudra dessiner encore plus de vèvè sur le sol et verser plus de rhum sur les murs de ce pays pour espérer apercevoir dans les ténèbres un potomitan.

Je cherche l'église au milieu du village, le péristyle au milieu du lakou, un poteau au milieu d'un espace libre autour duquel je nourri encore l'espoir de voir se rassembler ce que porte en lui chaque individu qui pourrait construire ensemble une intelligence collective et libertaire.

A cette heure tardive où les chiens croisent les loups, il me reste encore à terminer quelques pages d'Aimé Césaire pour m'aider à trouver ce soir à l'extérieur de ma noirceur « une force de germination dans l'immense puissance cosmique de la nature ». » (Sobczak 2022).

## 7. Bibliographie

BREVIGLIERI, Marc. 2009. « Les habitations d'un genre nouveau. Le squat urbain et la possibilité du ' conflit négocié ' sur la qualité de vie ». In Habitat en devenir, édité par L. Pattaroni, A. Rabinovich, et V. Kaufmann. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03248412.

CORNUT, Pierre et THEODAT, Jean-Marie, 2017. *ARES - Appel à propositions de projet PRD ou PFS 2018 - Urbanisme Résilient et aménagement des territoires à risques (URBATER))*. 29 août 2017.

EVANS, Sara M. et BOYTE, Harry C., 1986. Free spaces: the sources of democratic change in America. 1st ed. New York: Harper & Row. ISBN 978-0-06-015509-4. HN57 .E9 1986

Les forces du changement · Politiques des communs, 2021. *Politiques des communs* [en ligne]. [Consulté le 1 février 2022]. Disponible à l'adresse : https://politiquesdescommuns.cc/actions/forces-du-changement

MERLIN, Pierre et CHOAY, Françoise, 2015. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. 4. éd. "Quadrige", entièrement refondue. Paris : PUF. Collection « Dicionnaire Quadrige ». ISBN 978-2-13-063068-5.

SALEMBIER, Chloé, 2019. Essais de définition des communs (3/7) – Les communaux à l'époque féodale [en ligne]. MOOC UCL, 9 juillet 2019. [Consulté le 8 mai 2022]. Récit d'Urbanisme et questions des communs. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=z6\_qsCUIdT4

SOUCANEAU, Gabriel, 2016. Le Konbit, L'âme de la paysannerie haïtienne. *AyiboPost* [en ligne]. 25 novembre 2016. [Consulté le 12 mars 2022]. Disponible à l'adresse : https://ayibopost.com/le-konbit-lame-de-la-paysannerie-haitienne/

THEODAT, Jean-Marie, 2021. *Haïti, un État du monde* [en ligne]. 22 novembre 2021. MuMons, Centre Vésale, UMONS, Belgique. [Consulté le 12 février 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=ILjTG9P5d-k